

Emploi

Faire un apprentissage à plus de 30 ans? C'est possible avec l'aide du chômage

Évolution Grâce à l'allocation de formation (AFO), des adultes inscrits au chômage et sans qualification reconnue peuvent apprendre un nouveau métier. Témoignages d'apprentis et d'employeurs genevois qui misent sur cette mesure pour construire l'avenir.

Irène Languin

À 45 ans, Vanessa Alea-Ngongo est mère de trois enfants et deux fois grand-mère. Dans quatre ans, elle disposera aussi d'un métier: il y a quelques mois, elle a entamé un apprentissage à Genève chez Sedelec SA qui lui permettra d'empocher un CFC d'installatrice-électricienne. «J'ai désormais un salaire qui couvre mes frais et la perspective d'obtenir ce diplôme me remplit de fierté», se réjouit Vanessa. Après plus de quinze ans de jobs précaires dans les cuisines scolaires et la restauration, elle considère cette perspective comme «une immense chance».

Se former à l'âge adulte requiert courage et motivation. Ainsi qu'un cadre adapté. Si Vanessa a pu se lancer dans cette nouvelle aventure professionnelle, c'est grâce à l'allocation de formation (AFO), un dispositif de l'assurance chômage offrant aux personnes inscrites à l'OCE (Office cantonal de l'emploi) et sans formation reconnue de débiter un apprentissage après 30 ans (dès 25 ans sur dérogation). Financée par la Confédération – à Genève, un complément cantonal s'y ajoute depuis 2024 –, cette solution rapproche entreprises formatrices et adultes en reconversion (*lire encadré*).

«Processus d'embauche efficace»

Une opportunité que Pierre Joye s'est empressé de saisir, lui aussi. Après l'école obligatoire et un échec à l'ECG (École de culture générale), ce Genevois de 34 ans traverse «plusieurs années de flottement», ponctuées de dépannages informatiques. Une maturité gymnasiale au Collège du soir et trois ans de tourisme universitaire plus tard, il reprend le goût des ordinateurs grâce à un emploi étudiant à l'Office du médecin cantonal vaudois. Lorsqu'il se retrouve au chômage en 2024, sa conseillère lui signale un poste d'apprenti opérateur en informatique chez Swisscom à Genève.



Vanessa, apprentie installatrice-électricienne et Pierre, apprenti opérateur en informatique. DR



«Se réorienter à 40 ans est un choix mûr et réfléchi. Ces personnes sont très motivées et on ne fait jamais aussi bien un métier que celui que l'on aime.»

Louis Chagnoux
Responsable de la formation chez Sedelec SA

AFO, mode d'emploi

L'allocation de formation (AFO) permet à des adultes de plus de 30 ans (dès 25 ans sur dérogation) inscrits au chômage de se former à un nouveau métier en effectuant un apprentissage. Ce dispositif fédéral vise à soutenir l'employabilité de personnes sans formation reconnue. La demande doit être validée par l'OCE (Office cantonal de l'emploi) et le contrat d'apprentissage par l'OFPC (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue). Si les conditions sont remplies, l'assurance chômage verse à l'employeur une

allocation destinée à compléter le salaire mensuel de l'apprenti, afin que celui-ci touche 3500 francs. À Genève, un projet pilote lancé en 2024 prévoit un complément de 800 francs par mois pour les bénéficiaires domiciliés dans le canton. Ce soutien permet à ces apprentis, parfois déjà parents, de disposer d'un revenu suffisant pour faire face à la cherté de la vie. L'entreprise avance la rémunération et le montant des aides lui est remboursé sous dix jours. Un dispositif administratif léger apprécié des employeurs.

«Le processus d'embauche s'est avéré rapide et efficace, explique-t-il. Mon contrat a débuté en août 2025, je suis extrêmement content. Avec ce salaire, je peux continuer à payer mon loyer et le concept de formation par projet de mon employeur me permet de découvrir diverses entreprises et d'y apprendre beaucoup, tant en matière de savoir-faire qu'en théorie.» Sans compter le réseau qu'il développe: Pierre révèle avoir déjà des contacts intéressants pour la suite de sa carrière.

Relancer un parcours professionnel sans souci pécuniaire et envisager l'avenir avec sérénité:

les bénéficiaires de l'AFO se montrent enthousiastes. Du côté des employeurs, on se déclare également satisfait de ces recrues expérimentées, fiables, et dotées d'un sens aigu des responsabilités. «Naturellement, les personnes plus âgées possèdent davantage de maturité, elles apportent une certaine stabilité aux plus jeunes, notamment durant les cours, souligne Fabien Cornelli, responsable des apprentis chez Swisscom. Nous ne faisons aucune différence selon l'âge, mais cela instaure une dynamique positive et un effet de motivation au sein des équipes.»

Des expériences encourageantes

«Se réorienter à 40 ans est un choix mûr et réfléchi, renchérit Louis Chagnoux, responsable de la formation chez Sedelec SA, qui participe depuis plusieurs années à la mesure de l'AFO. Ces personnes sont très motivées et on ne fait jamais aussi bien un métier que celui que l'on aime. Sans oublier la dimension humaine: il est essentiel de leur donner un coup de pouce afin qu'elles trouvent leur place dans la société.» L'expert avertit toutefois qu'il peut se révéler ardu de retourner sur les bancs de l'école et d'accepter d'être formé par quelqu'un de plus jeune. «On est peut-être un peu moins flexible avec l'âge», reconnaît Vanessa.

Bien qu'elles manquent encore de recul, les entreprises jugent ces premières expériences très encourageantes; elles y voient l'occasion de préparer la relève en offrant une seconde chance à des adultes assidus. Chez Swisscom, le premier apprenti issu de ce dispositif a été engagé et le deuxième pourrait l'être. Pierre est le troisième, et cette expérience nourrit ses ambitions. Il rêve de poursuivre sa formation, peut-être jusqu'au bachelor. Mais son objectif tient en un mot: travailler. Un dessein que l'AFO rend désormais tangible.

Office cantonal de l'emploi
www.ge.ch

L'œil du pro

Le défi n'est plus d'enseigner une langue, mais d'enseigner avec toutes

Dans les systèmes éducatifs actuels, une transformation discrète mais profonde est en cours: le plurilinguisme n'est plus une contrainte, mais un levier pour faire évoluer les pratiques pédagogiques.

Dans de nombreuses écoles, la diversité linguistique est devenue la norme. Certains élèves maîtrisent la langue d'enseignement, tandis que d'autres sont encore en phase d'appropriation. Cette réalité oblige à repenser les modèles.

L'un des premiers changements concerne l'entrée dans le bilinguisme. De plus en

plus d'établissements abandonnent les modèles d'immersion rigide au profit de parcours plus souples, adaptés aux profils des élèves et sécurisant les apprentissages.

Autre évolution marquante: la prise en compte des langues familiales. Questionnaires et échanges avec les familles permettent de mieux comprendre le répertoire linguistique des élèves, de construire des parcours plus cohérents et de valoriser des compétences souvent invisibles.

En classe, cela se traduit par des outils pédagogiques adap-

«Il ne s'agit plus de juxtaposer des langues, mais de les articuler au service des apprentissages. Une dynamique qui redéfinit progressivement les contours de l'excellence éducative.»

tés. Les supports bilingues facilitent la compréhension, aident à structurer la pensée et favorisent le transfert entre langues, notamment dans des tâches complexes comme l'écriture.

L'enjeu devient alors l'accès aux contenus disciplinaires: garantir que tous les élèves puissent comprendre, participer et progresser. Pour cela, certaines pratiques se développent encore davantage: explicitation du vocabulaire, reformulation des consignes, supports visuels et accompagnement linguistique intégré. Elles permettent de maintenir des exigences éle-

vées tout en rendant les apprentissages accessibles.

Cette transformation s'accompagne d'une évolution du métier d'enseignant. La formation continue joue un rôle central, notamment autour du «translanguaging». Parallèlement, les outils numériques et l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles perspectives pour accompagner les élèves.

Enfin, le plurilinguisme s'inscrit dans une culture éducative plus large, à travers des événements valorisant les langues et les cultures. Cette reconnaissance renforce l'en-

gagement des élèves et leur sentiment d'appartenance.

Ces évolutions traduisent un changement de paradigme: il ne s'agit plus de juxtaposer des langues, mais de les articuler au service des apprentissages. Une dynamique qui redéfinit progressivement les contours de l'excellence éducative.

www.florimont.ch



Caroline Gorin
Coordnatrice Bilinguisme/Multilinguisme à l'Institut Florimont